

BULLETIN DE REINSCRIPTION MUSIQUE - 2012/2013

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____ convention collège

Date de naissance : _____ Etablissement scolaire : _____ classe : _____

Tél portable de l'élève : _____ e-mail de l'élève : _____ @ _____

Vous souhaitez étudier un instrument : cycle (précisez) : _____

Instrument _____ 2ème instrument (si réinscription) _____

Vous souhaitez étudier le chant : cursus (précisez) : _____

Cycle 1, 2, 3 & cycle adulte : crs indiv. + FM + PC

Cycle composition : crs indiv. + FM compo + PC

Cycle voix / cycle projet : crs ig2/ig3 + PC + FM souhaitée

(ig2/ig3 = individuel groupé à 2 ou 3 élèves)

1/ Le Conseil Pédagogique se réserve le droit de modifier l'affectation d'un élève sur une pratique collective pour des raisons pédagogiques ou organisationnelles. Si l'effectif maximum d'une activité est atteint, les élèves seront orientés sur une autre pratique collective ou création d'un nouvel atelier.

2/ Les deuxièmes et troisièmes années d'instrument, les élèves participent à l'activité vocale « chorale FM » qui ne les dispense pas de pratique collective.

Les élèves instrumentistes ou chanteurs s'inscrivent avant tout dans un cours de pratique collective.

Pratiques collectives – atelier(s) / orchestre(s) : précisez _____

Chœurs : 8/13 ans (p'tit chœur) ados (Singulier Pluri-elles) adultes

Eveil musical 4 / 5 ans instrumentarium découverte instrumentale 6 / 7 ans

option musique au Bac

L'académie de musique et de danse de la CCMP est un établissement d'enseignement artistique spécialisé. Il n'est pas possible de modifier ou d'adapter les horaires des différents cours proposés en fonction des autres activités de loisirs.

avis de la direction :

date et signatures des parents :